

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA FAMILIALES



**LE GUIDE
POUR VOUS
AIDER !**

Les violences intrafamiliales sont l'un des fléaux de notre société. Parmi elles, celles faites aux femmes ne sont malheureusement pas des faits isolés. En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint et les enfants tués dans ce cadre se comptent par dizaines.

La Ville de Mulhouse avec l'Observatoire des violences intrafamiliales et faites aux femmes est pleinement engagée dans cette lutte.

L'animation d'un dispositif partenarial actif, la formation des professionnels, les actions de sensibilisation du grand public permettent à la fois d'informer, de soutenir, d'accompagner et d'orienter les victimes.

Ce guide, élaboré par l'ensemble des professionnels en lien avec la thématique des violences conjugales et intrafamiliales, est un outil conçu pour vous aider. Il apporte des repères utiles pour anticiper et identifier les manifestations de la violence et donne de précieux conseils pour faire face à des situations de crises.

Nous formulons le vœu qu'il aide et permette d'en réduire le nombre de victimes, car c'est ensemble que nous pourrons lutter efficacement contre les violences intrafamiliales.

Michèle Lutz,
Maire de Mulhouse

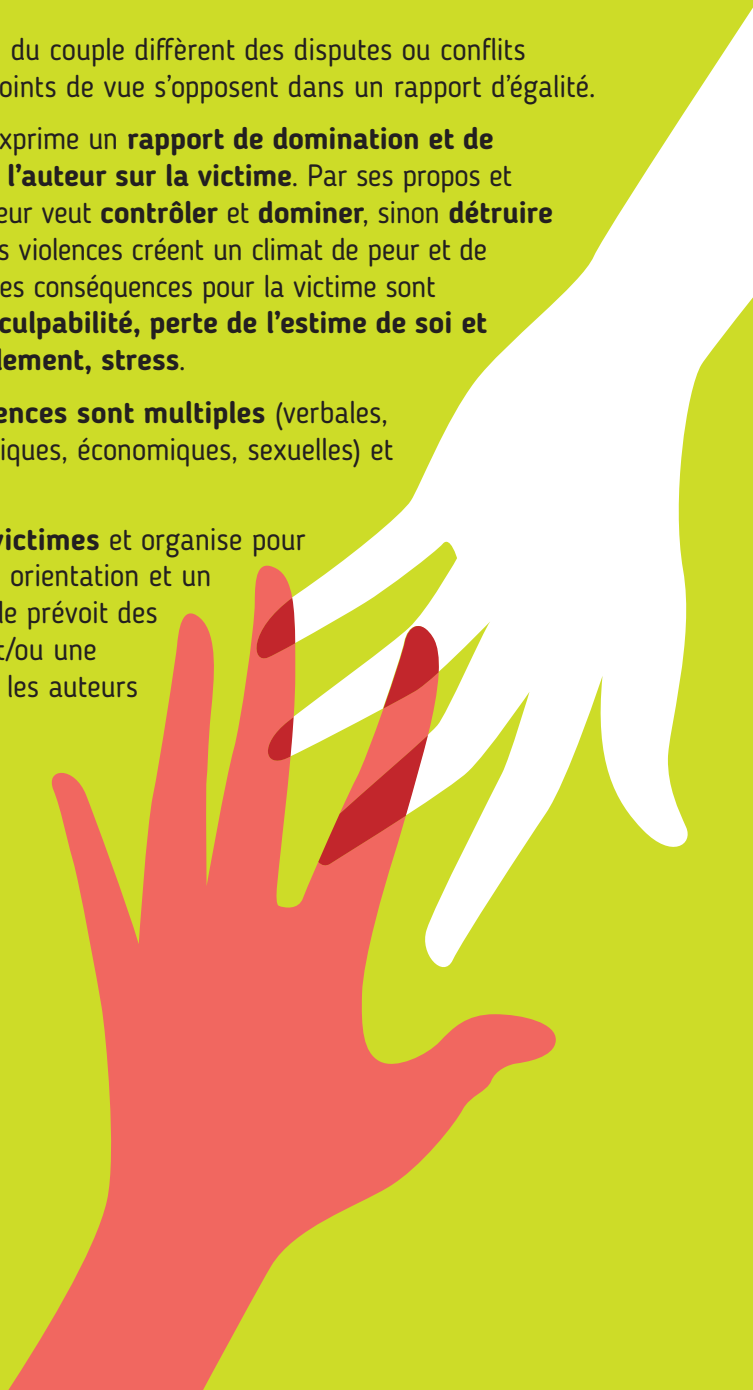
Paul Quin,
**Adjoint en charge de l'Observatoire des Violences Intra Familiales
et Faites aux Femmes**

Les violences au sein du couple diffèrent des disputes ou conflits conjugaux où deux points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité.

Dans les violences s'exprime un **rapport de domination et de prise de pouvoir de l'auteur sur la victime**. Par ses propos et comportements, l'auteur veut **contrôler** et **dominer**, sinon **détruire** son/sa partenaire. Ces violences créent un climat de peur et de tension permanent. Les conséquences pour la victime sont désastreuses : **peur, culpabilité, perte de l'estime de soi et de l'autonomie, isolement, stress**.

Les formes de violences sont multiples (verbales, physiques, psychologiques, économiques, sexuelles) et peuvent se cumuler.

La loi protège les victimes et organise pour elles une écoute, une orientation et un accompagnement. Elle prévoit des sanctions, un suivi et/ou une prise en charge pour les auteurs de violences.





JE SUIS VICTIME SI MON PARTENAIRE

- ✓ m'insulte,
 - ✓ me menace,
 - ✓ me dit que je n'ai pas de droits sur les enfants,
 - ✓ refuse que je sorte,
 - ✓ ne veut pas que j'appelle une amie,
 - ✓ m'humilie devant nos enfants, la famille, les amis,
- ✓ refuse que je travaille,
 - ✓ me harcèle,
 - ✓ me frappe,
 - ✓ m'interdit de disposer de l'argent du couple,
 - ✓ me force à avoir des relations sexuelles même si je ne veux pas.



AU MOMENT DES VIOLENCES, APPELEZ

- ✓ le 17 (police secours) ou le 112 depuis un portable
- ✓ le 15 (urgences médicales)
- ✓ le 18 (pompiers)

Pour **vous mettre à l'abri**, vous avez le droit de **quitter le domicile**.

Dès que possible, **rendez-vous à la police ou à la gendarmerie** pour le signaler.

Pensez également à **consulter un médecin** pour faire rédiger un certificat médical.

LES MESURES DE MISE EN SÉCURITÉ POUR VOUS PROTÉGER (VOUS ET VOS ENFANTS)

La loi française protège toutes les victimes de violences conjugales vivant en France, quelles que soient leur nationalité et leur situation sur le territoire français.



**Une fois les faits signalés
aux autorités (plainte, audition...)
il est possible :**

- ▼
- d'interdire l'auteur de vous rencontrer ou de vous approcher,
- ▼
- d'interdire l'auteur de fréquenter certains lieux,
- ▼
- de dissimuler votre nouvelle adresse,
- ▼
- de contraindre l'auteur à un suivi,
- ▼
- d'octroyer un téléphone de protection pour alerter les forces de sécurité en cas de danger grave,
- ▼
- d'obtenir l'interdiction de sortie du territoire pour vos enfants (en préfecture).



**En urgence, les mesures
de protection pouvant être
ordonnées par le juge
(ordonnance de protection
du conjoint) :**

- ▼
- les modalités d'exercice de l'autorité parentale,
- ▼
- l'attribution du logement à la victime,
- ▼
- l'expulsion du domicile de l'auteur des violences.



RECOMMANDATIONS

Des conseils pour vous aider à préparer votre séparation et à faire face à une éventuelle situation de crise :

- ✓ **Identifier des personnes pouvant vous venir en aide en cas d'urgence** (famille, amis, voisins).
- ✓ **Enregistrer dans votre portable ou apprendre par cœur les numéros de téléphone importants** (police/gendarmerie, SAMU, 3919).

- ✓ **Informez les enfants sur la conduite à tenir** (aller chez les voisins, téléphoner au 17...)
- ✓ **Mettez à l'abri vos documents importants** (papiers d'identité, titres de séjour, carte de sécurité sociale, bulletins de salaire, documents bancaires, permis de conduire...). Les déposer en lieu sûr.

Que les violences soient anciennes ou récentes, **il faut en parler pour en sortir.**

UN NUMÉRO NATIONAL UNIQUE D'ÉCOUTE

 **3919**

Violences femmes info

ouvert 7j/7
et 24h/24

- ✓ Victimes, professionnels, proches contactez sans hésitation le 3919 le numéro d'écoute gratuit et anonyme depuis un poste fixe ou un mobile partout en France.
- ✓ L'appel n'apparaîtra pas sur votre facture téléphonique.
- ✓ Une orientation vers les dispositifs locaux sera proposée.

Le 3919 n'est pas un numéro d'appel d'urgence mais d'orientation

Brisez le silence : les professionnel(le)s des institutions et associations locales sont là pour vous aider

INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS LOCALES POUR VOUS AIDER

1 Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Accueil de jour départemental pour
les femmes victimes de violences.

Une permanence d'accueil

est assurée du lundi au vendredi
de 10h à 16h dans les locaux du
9 rue Schlumberger à Mulhouse.

**Les personnes peuvent se
présenter spontanément,
notamment en situation
d'urgence**, et sont reçues par
un membre de l'équipe qui dresse
un premier bilan, délivre les
informations essentielles et oriente
vers les partenaires internes
ou externes.

**Les personnes peuvent
également nous contacter par
téléphone ou mail et prendre
rendez-vous**, ce qui permet
d'accueillir des personnes peu
disponibles car en emploi ou en
charge de jeunes enfants ou devant
composer en fonction de
la présence du conjoint.

**Pour les personnes ne pouvant
pas se déplacer**, des entretiens
téléphoniques sont également
possibles.

- Anonymat, confidentialité et gratuité.
- Lieu d'accueil, d'écoute, d'informations
juridiques, d'accompagnement
et d'orientation des femmes victimes
de violences et de leurs enfants.

→ Accueil d'urgence des femmes
victimes de violences.

→ Accompagnement psychologique
des femmes et de leurs enfants.

9 A rue Schlumberger - 68200 Mulhouse
03 89 60 45 43
violences@cidff68.fr
www.cidff68.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 10h à 16h

2 Solidarité Femmes 68

→ Accueil, écoute, accompagnement
et hébergement des femmes victimes
de violences.

→ 65 places d'hébergement en diffus
(Centre Maternel, CHRS et Urgence)

→ Accompagnement global (juridique,
social, psychologique...) et spécialisé
dans les violences conjugales et/ou
intrafamiliales.

→ Accompagnement à domicile

83 rue Koechlin - 68100 Mulhouse
03 89 70 02 21
assoc@solidaritefemme68.fr
www.solidaritefemme68.fr

Permanences sans rendez-vous :
lundis de 9h à 12h, mardis et vendredis
de 14h à 17h30

Permanences décentralisées ont lieu à la Mairie
de Rixheim les 1^{ers} mercredis du mois
Possibilité également de téléphoner pour
prendre rendez-vous

3 Planning Familial 68

→ Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'éducation sur les relations affectives et sexuelles.

**20 avenue Kennedy – 68200 Mulhouse
03 89 42 42 12**

planningfamilial68@wanadoo.fr

FB : **Le Planning Familial 68**

www.haut-rhin.planning-familial.org

www.planning-familial.org/fr/68

Permanences accueil du public : lundi et jeudi de 16h30 à 19h30 et mercredi de 14h à 16h
Permanences téléphoniques : les lundis, jeudis de 14h à 19h30 et mardi de 14h à 16h30
N° Vert : 0800 08 11 11 ; information, orientation, écoute Sexualités – Contraception – IVG du lundi au samedi de 9h à 20h

4 Mouvement du Nid – Délégation du Haut-Rhin

→ Accueil, écoute et accompagnement des personnes ayant été ou étant en situation de prostitution et/ou en danger de prostitution.

18 rue Flora – 68100 Mulhouse

03 89 56 63 25

07 81 24 31 57

alsace-68@mouvementdunid.org

www.mouvementdunid.org

Permanences d'accueil : lundi et jeudi de 15h à 18h et sur rendez-vous.

5 Association APPUIS Pôle Aide aux Victimes

→ Accueil, écoute, soutien, informations, aide aux démarches des personnes victimes d'infractions pénales ayant ou non déposé plainte (vol, violences, agressions sexuelles...).

→ Porteur du dispositif « Téléphone Grave Danger » pour les femmes victimes de violences conjugales.

→ Lieu d'Accueil et d'Écoute
Départemental des Auteurs de Violences

12 rue du Chêne – 68200 Mulhouse

03 89 56 28 88

pole.prevention@association-appuis.fr

Présence d'une juriste au Tribunal de Grande Instance, accueil sans rendez-vous au bureau 003 : 03 89 36 25 27
Lundi de 13h30 à 16h, mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h,

Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Permanence quotidienne à la Maison de la Justice et du droit : sur rendez-vous, 03 89 36 80 30

Soutien psychologique au siège de l'association : sur rendez-vous les mercredis, jeudis, vendredis

6 Association APPUIS Pôle Insertion – Hébergement d'urgence et d'insertion

→ Un hébergement orienté vers la mise en place de solutions pérennes (protection, droits, parentalité, logement...)

→ Un accompagnement global assuré par une équipe pluridisciplinaire (accompagnement psychologique, administratif, social, professionnel...)

132 rue de Sultz – 68200 Mulhouse

03 89 52 32 35

Equipe.educative.chr@association-appuis.fr

www.appuis.fr

7 Association Chrétienne de Coordination, d'Entraide et de Solidarité (ACCES)

→ Centre d'hébergement et de réinsertion sociale urgence (CHRS) : accueil, prise en charge par le 115 et accompagnement social.

→ Des places sont réservées pour les personnes victimes de violence.

8 rue du Collège - 68100 Mulhouse
03 89 45 13 23
urgence@acces68.fr
www.acces68.fr

Procédure d'admission : appel au 115

8 Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace - Site Émile Muller

Pôle Ambre
Service des Urgences, Samu et Smur
Unité Médico-Judiciaire

→ Accueil de toute personne, en situation de crise, confrontée à un problème de violence.

→ Évaluation de la situation par une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologue, assistante sociale)

→ Accompagnement immédiat et à court terme ; organisation de la prise en charge en relation avec les partenaires du réseau.

→ Service d'accueil des Urgences

03 89 64 61 40
Accueil des urgences 24h/24

9 Commissariat Central - Hôtel de Police

43 rue de la Mertzau - 68100 Mulhouse
03 89 56 88 00
ddsp.68@interieur.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 24h/24

10 Le Point RE-PAIRS - Ressources Écoute

Prévention Accompagnement Intervention Rupture et Souffrances

→ Spécificité dans le traumatisme : violences conjugales, situations de maltraitance, agressions...

→ Entretiens psychothérapeutiques individuels, confidentiels et gratuits.

→ Unité fonctionnelle, intersectorielle, rattachée au Centre Hospitalier de Rouffach

7 quai d'Isly - 68100 Mulhouse
03 89 78 78 34
(messagerie 24h/24)
pointrepairs@ch-rouffach.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h



11 Centre Ressource régional pour Auteurs de Violences Sexuelles - CRAVS Alsace

Dispositif Sanitaire et d'Intérêt Régional rattaché au Centre Hospitalier de Rouffach et le CHRU de Strasbourg

- Information, formation et sensibilisation des professionnels dans le domaine de la violence sexuelle
- Appui technique et partenariat
- Centre de recherche, d'expertise et de documentation
- Prévention
- Évaluation, prise en charge et/ou orientation des auteurs de violences sexuelles et coordination des injonctions de soins

CRAVS Alsace au Centre Médico-Psychologique
2 rue de la Sinne - 68100 Mulhouse
03 89 78 78 38
cravs68alsace@ch-rouffach.fr

12 Maison de Justice et du Droit

- Accueil, écoute, informations juridiques, orientation

14 rue du 6e RTM - 68100 Mulhouse
03 89 36 80 30

Horaires d'ouverture :
Renseignements et documentation :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Consultations juridiques sur rendez-vous
uniquement

13 Association Syndicales des Familles Monoparentales et Recomposées (ASFMR) - Centre de Médiation Familiale (CMF)

- Accueil, écoute, orientation et accompagnement individuel ou familial.

- Soutien à la parentalité : échanges et partages d'expériences en groupes ou en ateliers.

- Médiation Familiale : restaurer le dialogue, dénouer les conflits lors d'entretiens confidentiels.

- Service d'Accompagnement des Victimes de Violences Intrafamiliales (SAVVI) : soutien et accompagnement personnalisé

125 rue de Soultz - 68100 Mulhouse
03 89 45 40 89

association@asfmr68.fr
www.asfmr68.org

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30

14 THEMIS

- Association pour l'accès aux droits des enfants et des jeunes.

- Accompagnement juridique et éducatif, soutien psychologique pour les enfants témoins ou victimes de violences intrafamiliales.

15 avenue Clémenceau - 68100 Mulhouse
03 89 46 25 02

Association68@themis.asso.fr

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi
Consultations gratuites d'avocats de la jeunesse :
sur rendez-vous

15 Maison des Adolescents du Haut-Rhin

- Accueil, écoute orientation, accompagnement, prise en charge et soins de jeunes de 12 à 25 ans, de leurs parents et de professionnels lors de manifestation chez l'adolescent d'un malaise ou d'une souffrance ;
- Prise en charge gratuite et anonymat possible
- Espace de paroles pour les adolescents victimes ou témoins de violences

8-10 rue des Pins - 68100 Mulhouse
Tram ligne 1 - Arrêt Cité Administrative
03 89 32 01 15

resoado@mda68.fr

[f @maisondesados68](#)

Horaires d'ouverture :

lundi de 13h30 à 18h

mardi, mercredi de 8h à 12h et de 13h à 18h,

jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,

vendredi de 9h à 12h et de 12h30 à 16h

16 Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace – Service de Consultations familiales : Unité de Consultation, de Recherche et d'Étude de la Famille (UCREF)

- Accompagnement du parent victime de violences conjugales et de ses enfants : mise en mots du vécu de chacun, prise en compte des répercussions des violences sur chacun, travail autour du lien parent-enfant.

GHRMSA - Hasenrain

Pôle de Psychiatrie et Santé Mentale – Secteur

6, 7 et pédopsychiatrie

U.C.R.E.F. – Pavillon 20, Secteur 7

87, avenue d'Altkirch, BP 1070

68051 Mulhouse Cedex

Horaires d'ouverture :

Secrétariat : 03 89 64 75 16 de 8h30 à 18h

Accueil des familles : sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

17 La petite Ourse

- Espace Rencontre entre enfants et parents afin de maintenir le lien avec le parent qui n'a pas la domiciliation des enfants notamment lors de séparations suite à des violences familiales.
- Lieu neutre et sécurisé dans le cadre d'un droit de visite médiatisé simple ou renforcé.

1-3 rue Papin - 68200 Mulhouse

03 89 43 85 98

petiteourse68@outlook.fr

petiteourse.eu

18 Association Hêtre

- Lesbiennes, Gays, Bi, Trans, Queer, Intersexes, A+

132 rue de Soultz - 68200 Mulhouse

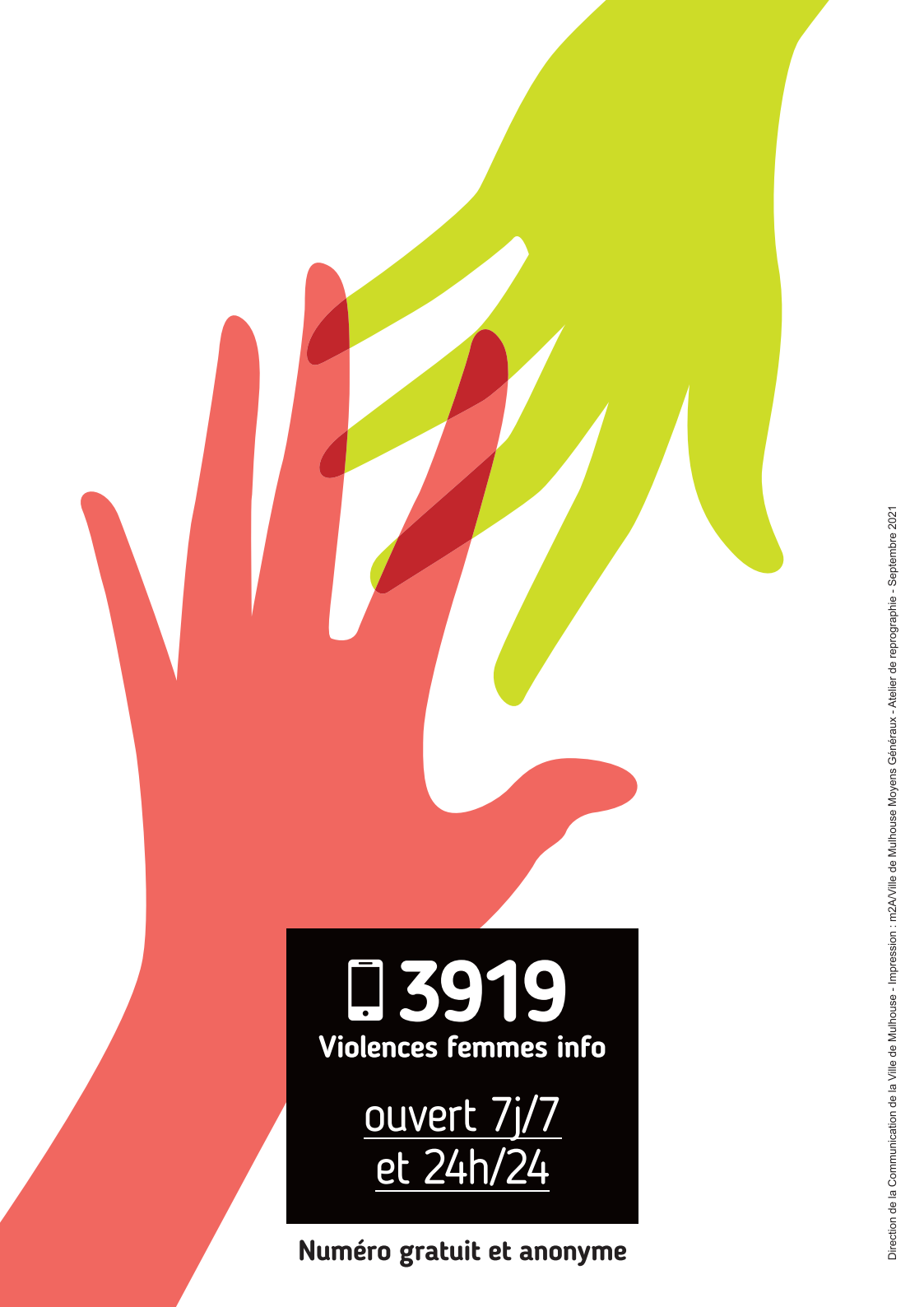
Tous les samedis de 10h à 22h

Le mardi soir de 19h à 23h

Pour un rendez-vous : lhetre.asso@gmail.com

06 65 50 74 08





 **3919**
Violences femmes info
ouvert 7j/7
et 24h/24

Numéro gratuit et anonyme